

Les conditions d'admission

Être atteint d'une pathologie ou d'une maladie neurologique, dégénérative et évolutive.

Avoir un état de santé nécessitant le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants,

Etre reconnu handicapé par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH),

Etre titulaire d'une décision d'orientation de cette même commission.

L'admission est possible suite à un avis favorable de la commission d'admission de l'établissement et devient effective lorsqu'une place est disponible.

EAM « La Maisonnée du Lac »

644 route de la Côte
74410 Saint-Jorioz
04 50 77 05 05

Directrice : Marie-Pierre POILLEAUX

Médecin : Dr Sylvie ALLOUCH

Cadre Infirmière : Elise LEFEVRE

Chef de service éducatif : Marianne DEFAUX

EAM La Maisonnée du Lac



Les personnes accueillies

L'EAM La Maisonnée du Lac accueille des adultes handicapés atteints de sclérose en plaques ou d'une maladie neurologique, dégénérative et évolutive, nécessitant une prise en charge similaire.

Le cadre de vie

L'établissement est un lieu de vie face au lac d'Annecy.

Il dispose de 37 places d'hébergement permanent, 8 places d'hébergement temporaire et 5 places d'accueil de jour.

Chaque résident en hébergement dispose d'une chambre individuelle équipée d'une salle de bain.

Les objectifs de la prise en charge

- Offrir un accompagnement personnalisé
- Assurer les soins nécessaires
- Apporter un soutien psychologique
- Favoriser l'autonomie
- Apporter une aide à la vie sociale et relationnelle
- Promouvoir et organiser l'accès aux loisirs
- Favoriser et maintenir les liens familiaux

L'établissement propose avant tout de répondre aux besoins de la vie quotidienne :

- soins
- habillage
- temps collectifs
- toilettes
- repas

L'équipe éducative intervient sur diverses activités (individuelles ou collectives) qui peuvent être :

- de créativité (*ateliers cuisine, peinture, modelage, etc*),
- d'expression (*groupes de paroles, chant, etc*),
- des activités physiques adaptées,
- des activités socio-culturelles

(*spectacle, théâtre, activités en lien avec la nature, etc*),

- de bien-être (*esthétique, relaxation, etc*).

Les activités sont proposées aux résidents en tenant compte de leurs souhaits et de leur potentialité afin de répondre à leurs besoins.

L'équipe de la Maisonnée du Lac

Les prestations sont délivrées par une équipe pluri-professionnelle qualifiée :

- médecin,
- psychologue,
- assistante sociale,
- infirmier(e)s,
- aides-soignant(e)s,
- accompagnant(e)s socio-éducatifs,
- éducateur(trice) spécialisé(e),
- moniteur(trice) éducateur,
- enseignant(e) APA,
- kinésithérapeutes,
- ergothérapeute,
- orthophoniste,
- secrétaire,
- agent de service,
- agent technique
- équipe de direction.

Le financement

Il est fondé sur le principe d'une double tarification : ARS et département de la Haute Savoie.

Il existe un reste à charge pour le résident.